



CIRCULAIRE N° 2029-SEPMBPE/DGD du 25 JUL. 2019
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Renouvellement d'autorisations de mise
sur le marché de médicaments vétérinaires

Réf. : Courrier n° 03949/MEF/DGE/DAFER/SDRAOC/NC/KB/KSF/ADS
du 18/06/2019

Conformément aux dispositions du courrier visé en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers le renouvellement des autorisations de mise sur le marché des médicaments vétérinaires, repris ci-après, par décisions de la Commission de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) :

- **ITA-NEW** (Décision n° 141/2019/PCOM/UEMOA du 30/04/2019) ;
- **AVI IBD Inter** (Décision n° 142/2019/PCOM/UEMOA du 30/04/2019).

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente.

AMPLIATIONS

- SEPMBPE/CAB
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- FENACCI
- Chbre Cce& Industrie CI
- Chbre Cce& Industrie Française
- Chbre Cce& Industrie Libanaise
- Chbre Cce& Industrie Européenne
- OIC
- BUREAU VERITAS-CI
- COTECNA
- INTERTEK
- SGS
- Syndicat des Transitaires s/c BOLLORE
- Syndicat National des Transitaires de CI
- Toutes Directions Douanes.

LE DIRECTEUR GENERAL

